

Le **CSV** (centre droit, membre de l'EPP), le premier parti luxembourgeois en terme de votes aussi bien aux élections européennes de 2014 qu'aux dernières élections législatives d'octobre 2018, se focalise dans son programme pour les européennes sur deux points : « pour les personnes » et « pour l'Europe »

Sous la première priorité, le CSV dit s'engager pour la mobilité professionnelle et la protection sociale, pour une plus grande participation démocratique, etc. Le changement climatique figure parmi les priorités même si la signification concrète d'une "économie fondée sur l'hydrogène" peut interroger.

Le CSV dit également s'engager "pour l'Europe". Cependant, s'il fait par exemple appel à une meilleure coordination des Etats Membres en matière de politique commerciale et de sécurité (entre autres), on ne peut que regretter l'absence de toute mention à ceux qui font fonctionner les Institutions de l'Union, les fonctionnaires et les agents.

Le **DP**, deuxième parti du pays en nombre de sièges à la Chambre, est également le parti du Premier Ministre Xavier Bettel. Le programme du DP met en avant dix points majeurs. Dans le premier, « La dignité d'abord », le DP prend une position claire en faveur du renforcement des pouvoirs de l'UE face aux Etats Membres qui ne respecteraient pas les règles définies de commun accord. La lutte contre le changement climatique figure en deuxième position dans le programme.

Malheureusement, à aucun moment dans le programme du DP il n'est fait mention de ceux qui dédient leur carrière professionnelle à l'avancement de l'Union Européenne: ses fonctionnaires et ses agents.

Le **LSAP** est le deuxième parti de la coalition gouvernementale au pouvoir. Il propose un manifeste en six points. Si au point 5, « Assurément démocratique », le manifeste aborde l'insuffisante transparence dans la prise de décision au Conseil et plaide en faveur d'un renforcement du pouvoir de contrôle du Parlement Européen, nous regrettons l'absence de toute référence à la présence des Institutions européennes au Luxembourg et aux fonctionnaires et agents qui travaillent ici.

Déi Greng (« Les verts ») sont le parti de la coalition gouvernementale qui a le mieux progressé lors des dernières élections législatives. Les Verts proposent un programme en 7 points dont le premier s'intitule, comme attendu, « S'unir pour sauver la planète ».

Le 4^{ème} point du programme, « Défendre la liberté, la démocratie et les droits humains » est un salutaire plaidoyer en faveur d'une Union renforcée, avec des Institutions plus fortes. Ce chapitre inclut un appel à des débats européens et des places dédiées à des listes transnationales dans le Parlement Européen.

Plus remarquable encore, un paragraphe entier est spécifiquement dédié aux Institutions Européennes et à leurs fonctionnaires, notamment à ceux en poste au Luxembourg. Ce paragraphe **appelle explicitement à l'instauration d'un coefficient correcteur (appelé "coefficient d'ajustement")**. Le voici cité en entier:

"5) Le Grand-Duché, siège des institutions européennes

*Nous souhaitons **maintenir l'attractivité du Luxembourg en tant que siège des institutions européennes**. Dans ce contexte, nous voulons davantage adapter les structures salariales des institutions européennes aux circonstances nationales et au coût de la vie, notamment à travers **l'introduction d'un coefficient d'ajustement pour les fonctionnaires européens au Luxembourg**. Nous souhaitons en outre leur **assurer un accès égal aux soins de santé**."*

L'**ADR**, un parti souverainiste non représenté dans la législature actuelle du Parlement Européen mais détenteur de quatre sièges à la Chambre des Députés luxembourgeoise décline son programme en 27 points. Il est à remarquer qu'au point 8. "Le Luxembourg dans toutes les Institutions" il est expressément préconisé ce qui suit: « *L'ADR appelle toutes les institutions européennes à respecter les traités et les engagements pris à l'égard du Luxembourg et à ne pas procéder à des transferts de personnel [...] à Bruxelles. Les transferts éventuels doivent être négociés et compensés. En*

*contrepartie, le gouvernement luxembourgeois et d'autres autorités, telles que la Ville de Luxembourg, doivent veiller à ce que les institutions européennes obtiennent des conditions de travail optimales et à ce que les fonctionnaires et autres salariés au service de ces institutions, ainsi que de leurs familles, disposent d'un cadre de vie agréable. **Les autorités européennes compétentes doivent veiller à ce que les rémunérations des fonctionnaires en poste au Luxembourg soient identiques, en parité de pouvoir d'achat, à ceux versés sur d'autres sites afin d'éviter une concurrence entre les différents sièges.** »*

Piratenpartei, le « parti pirate luxembourgeois, présent dans la Chambre des Députés avec 2 sièges depuis les élections législatives d'octobre 2018 publie un programme en 11 points uniquement en langue luxembourgeoise. Aucune référence n'y a été trouvée au Luxembourg en tant que siège des Institutions européennes.

Déi Lénk, présent également à la Chambre des Députés luxembourgeoise avec deux sièges est le seul parti à inclure dans sa liste de candidats un ancien fonctionnaire européen, l'espagnol Antoni Montserrat. Déi Lénk met en avant 4 points principaux dans son programme électoral, la transformation écologique étant au premier plan, accompagnée du sujet de la justice sociale et fiscale. Cependant, aucune référence spécifique au Luxembourg en tant que siège des Institutions européennes n'est faite dans le programme.